|  |  |
| --- | --- |
| Logo of the European Commission, 12 yellow stars on a blue background arranged in a circle and framed by two light grey graphic elements representing the Berlaymont building, which is the headquarter of the European Commission. | COMMISSION EUROPÉENNE |

AVIS DE VACANCE POUR UN POSTE D’EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ

|  |  |
| --- | --- |
| DG – Direction – Unité | **ENER A1** |
| Numéro de poste Sysper: | 399700 |
| Personne de contact:  Prise de fonctions souhaitée:  Durée initiale:  Lieu de détachement: | Paula Abreu Marques  3e trimestre 2025  1 année  Bruxelles  Luxembourg  Autre: Click or tap here to enter text. |
| Type de détachement |  |
| Cet avis de vacance est ouvert aux:    ainsi qu’aux  pays AELE suivants:  Islande  Liechtenstein  Norvège  Suisse  pays tiers suivants: …  organisations intergouvernementales suivantes: … | |
| Délai des candidatures | Date limite pour postuler: 27-10-2025 |

**Présentation de l’entité (nous sommes)**

La Direction générale de l'Energie s'emploie à favoriser une économie européenne compétitive, à garantir la sécurité énergétique et à accélérer la transition énergétique propre et juste de l'Europe afin qu'elle devienne le premier continent neutre sur le plan climatique d'ici à 2050. Nous définissons des politiques visant à développer un système énergétique innovant, résilient et intégré, qui assure un approvisionnement continu en énergie abordable, sûre, fiable et propre à ses citoyens et à ses entreprises, conformément aux orientations politiques de la Présidente.

L'énergie est au cœur du « Clean Industrial Deal », un élément crucial pour parvenir à une économie compétitive, durable, à faible émission de carbone et à une énergie abordable grâce à la transition vers les sources d'énergie renouvelables, la sécurité de l'approvisionnement, l'efficacité énergétique et l'adoption de technologies propres. Nous nous efforçons de faire baisser les coûts et les prix de l'énergie pour les consommateurs, de supprimer les obstacles à la transition énergétique et de stimuler les solutions énergétiques qui favorisent le passage à une énergie abordable et à la neutralité climatique.

La Direction A "Politique énergétique : Stratégie et coordination" est responsable de la planification stratégique, de la coordination et de la mise en œuvre des politiques énergétiques de l'UE afin de réaliser une Union de l'énergie durable, compétitive et intégrée. Grâce à la cohérence des politiques, à la collaboration interinstitutionnelle, à l'expertise juridique, à l'analyse économique et à une communication efficace, la Direction A garantit la réalisation des objectifs du marché vert européen, de REPowerEU et du marché industriel propre. La Direction A conduit la transition énergétique de l'UE tout en assurant la responsabilité, l'innovation et la durabilité.

Dans le cadre de cette Direction, l'unité ENER.A.1 "Stratégie, coordination politique et planification, relations interinstitutionnelles" définit et coordonne la politique et la stratégie énergétiques globales de la Direction générale, assure la cohérence des politiques et constitue le point de contact pour les autres services, notamment le Secrétariat général de la Commission et la DG CLIMA, dans le contexte du marché vert européen, du programme "Fit for 55", de REPowerEU, du Clean Industrial Deal et de l'ensemble des nouvelles priorités politiques de la Commission. L'unité ENER.A1 est également responsable de la gestion et de la mise en œuvre de la gouvernance de l'Union de l'énergie. Elle s'occupe de la coordination de la planification stratégique des politiques et des rapports, ainsi que de la coordination, pour la DG ENER, de l'ensemble du cycle législatif, de la planification à l'adoption. Elle gère également les interactions avec les autres institutions de l'UE, y compris la présidence tournante du Conseil, et fournit un soutien technique interinstitutionnel aux autres unités de la DG ENER. Enfin, elle est responsable de l'organisation des briefings et met en place et gère la bibliothèque des Briefings Narratives.

**Présentation du poste (nous proposons)**

L'expert national détaché (END) sera chargé(e) de mission au sein de l'équipe Stratégie, récits et coordination politique de l'unité A1.

L'END sera chargé de contribuer au développement, à la coordination et à la mise en œuvre de la politique énergétique et des activités connexes conformément aux priorités de la Commission, encadrées par le Competitivenss Compass et le Clean Industrial Deal, ainsi que dans la mise en œuvre et la révision de la Gouvernance de l'Union de l'énergie et du Règlement relatif à l'Action pour le climat. Le candidat retenu analysera les politiques énergétiques et contribuera à la coordination, à la stratégie et au pilotage de la politique énergétique pour la DG ENER, et assurera l'interface avec d'autres services compétents de la Commission, le cas échéant. Le candidat retenu participera au développement et à la mise en œuvre de l'Union de l'énergie dans toutes ses dimensions et préparera le terrain pour le cadre de la politique énergétique de l'après 2030. Les tâches du candidat retenu consisteront également à contribuer aux briefings, discours et présentations destinés à la hiérarchie et à les valider, ainsi qu'à alimenter les réflexions internes et les documents d'orientation stratégique. La participation à des réunions importantes et l'établissement de rapports font également partie des tâches.

**Profil du titulaire (nous recherchons)**

Nous recherchons un(e) chargé(e) de mission efficace, motivé(e) et résilient(e) avec :

* Une très bonne connaissance de la politique énergétique de l'UE dans le contexte du Green Deal européen, de REPowerEU, du Competitiveness Compass, du Clean Industrial Deal et de la gouvernance de l'Union de l'énergie,
* une compréhension des procédures décisionnelles de l'UE,
* une sensibilité aux nouvelles priorités et agendas politiques,
* de solides compétences en matière de coordination, d'organisation et de définition des priorités, ainsi qu'un esprit d'équipe et une capacité à travailler de manière autonome,
* la capacité à prendre des responsabilités, à obtenir des résultats sur des dossiers complexes, à trouver un consensus, à respecter les délais et à adopter une approche proactive,
* de solides compétences rédactionnelles et la maîtrise des technologies de l'information afin d'assurer des briefings de qualité et une coordination harmonieuse entre les différentes équipes et unités.
* La connaissance du secteur de l'électricité et/ou du gaz, des gaz renouvelables, y compris l'hydrogène, et une expérience pratique dans les domaines susmentionnés constitueraient un atout.

**Critères d’éligibilité**

Le détachement sera régi par la **décision de la Commission C(2008) 6866** du 12/11/2008 relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

Aux termes de la décision END, vous devrez obligatoirement remplir les critères d’éligibilité suivants **à la date de début du détachement** :

Expérience professionnelle : posséder une expérience professionnelle d’au moins trois ans dans des fonctions administratives, judiciaires, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, à un grade équivalant au groupe de fonctions administrateur AD;

Ancienneté de service : avoir une ancienneté d’au moins un an (12 mois) auprès de votre employeur actuel, dans un cadre statutaire ou contractuel;

Employeur : être employé par une administration publique nationale, régionale ou locale, ou par une organisation intergouvernementale (OIG); exceptionnellement et après dérogation, la Commission peut accepter des candidatures lorsque votre employeur est un organisme du secteur public (e.g. agence ou institut de régularisation), une université ou un organisme de recherche indépendant.

Compétences linguistiques : avoir une connaissance approfondie d’une des langues de l’Union européenne et une connaissance satisfaisante d’une autre langue de l’Union européenne dans la mesure nécessaire aux fonctions qu’il est appelé à exercer. Si vous venez d’un pays tiers, vous devrez justifier posséder une connaissance approfondie de la langue de l’Union européenne nécessaire à l’accomplissement des tâches qui vous seront confiées.

**Conditions du détachement**

Durant toute la durée de votre détachement, vous devrez rester employé et rémunéré par votre employeur et devrez également rester couvert par votre sécurité sociale (nationale).

Vous exercerez vos fonctions au sein de la Commission dans les conditions fixées par la décision END précitée et serez soumis(e) aux règles de confidentialité, de loyauté et d’absence de conflit d’intérêts qui y sont définies.

Dans le cas où le poste est publié avec indemnités de séjour, celles-ci ne vous seront octroyées que si vous remplissez les conditions prévues à l’article 17 de la décision END.

Le personnel en poste dans une délégation de l’Union européenne doit obligatoirement disposer d’une habilitation de sécurité (jusqu’au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément [à la décision de la Commission (EU – Euratom) 2015/444 du 13 mars 2015](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32015D0444). Il vous appartient de lancer cette procédure d’habilitation de sécurité avant d’obtenir la confirmation de votre détachement.

**Soumission des candidatures et procédure de sélection**

Si vous êtes intéressé, veuillez suivre les instructions données par votre employeur pour postuler.

La Commission Européenne **acceptera seulement les candidatures qui auront été soumises par l’intermédiaire de la Représentation Permanente / Mission Diplomatique de votre pays auprès de UE, le secrétariat de l’AELE (EFTA) ou par le(s) canal (canaux) qui aura (auront) été spécifiquement convenu(s)**. Les candidatures reçues directement de votre part ou de votre employeur ne seront pas prises en considération.

Vous devez envoyer votre candidaturesous format **CV Europass** ([Créez votre CV Europass | Europass](https://europa.eu/europass/fr/create-your-europass-cv))en français, anglais ou allemand.Votre CV doit obligatoirement mentionner votre nationalité.

Veuillez ne pas ajouter d’autres documents(tels que copie de carte d’identité, copie des diplômes ou attestation d’expérience professionnelle, etc.). Le cas échéant, ces documents vous seront demandés ultérieurement.

**Traitement des données à caractère personnel**

La Commission européenne veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées dans le plein respect du règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil ([[1]](#footnote-1)). Ces dispositions s’appliquent en particulier à la confidentialité et à la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité.

1. () Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l’Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) nº 45/2001 et la décision nº 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39). [↑](#footnote-ref-1)